

TEST MENSUEL DES SIRENES TSUNAMI

Déclenchement des sirènes

le mercredi 6 avril 2022 à 12h00

Ce jour à 12h00 et comme chaque premier mercredi du mois, la sécurité civile procédera au test mensuel de toutes les sirènes tsunami installées sur le territoire.

Ce test est indépendant de l'alerte cyclonique en cours.

Le signal sonore n'annoncera pas un danger immédiat lié à un risque tsunami avéré.

Ce test se déroulera normalement et permet de vérifier l'état de fonctionnement des sirènes.